

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU MARDI 4 OCTOBRE 2016  
SALLE DE GYMNASTIQUE - VEYTAUX**

Présidence : M. Jean-Paul Jotterand  
Présents : voir liste annexée  
Procès-verbal : M<sup>me</sup> Isabelle Coutaz, Secrétaire de direction Fondation Miremont

M. Jean-Paul Jotterand ouvre l'Assemblée générale 2016 des Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais et salue cordialement toutes les personnes présentes.

Pour la première fois, notre Assemblée se tient à Veytaux. Notre Président souligne la présence de Mme Christine Chevalley, syndique de Veytaux, et adresse ses remerciements à la Municipalité pour son accueil et pour le vin d'honneur qui sera offert en fin de soirée.

Notre Président salue également la présence de :

- MM. Jean-Claude Campiche et Georges Mariétan, vérificateurs des comptes de notre Association
- M. Pierre Loison, Directeur général de la Fondation Miremont
- M. Marc Diserens, Président du Conseil d'Etablissement de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais et M. Karl Halter, Directeur du projet, conférenciers du jour sur l'état d'avancement du chantier de l'Hôpital de Rennaz et de la mise en place de toute son organisation.

Plusieurs représentants municipaux nous font l'honneur de leur présence : Mme Séverine Stettler, conseillère municipale de Chessel, M. Pierre Vigolo, conseiller municipal d'Ollon, M. Pierre-Alain Dubois, conseiller municipal de Leysin, M. Piero Ruggiero, conseiller municipal d'Aigle, et MM. Samuel Branche et Charly Monnard, représentant la Municipalité de Rennaz.

Sont excusés M. Antoine Lattion, Préfet du district de Monthey, Mme Rose-Marie Antille, Sous-Préfète du district de Monthey, ainsi que plusieurs représentants municipaux et d'autres institutions de la région.

Les convocations ont été envoyées le 13 septembre 2016, avec l'ordre du jour, à l'ensemble de nos membres. Un rappel a également été publié dans le *Nouveliste* du 27 septembre, le *24Heures* du 30 septembre et en date du 29 septembre dans le *Régional*.

La proposition de désigner M<sup>me</sup> Isabelle Coutaz, secrétaire de direction à la Fondation Miremont, pour tenir le procès-verbal est acceptée.

La parole est laissée à Madame Christine Chevalley, syndique de Veytaux, pour un bref rappel historique de l'implication de la Municipalité de Veytaux. La décision de créer le futur Hôpital Riviera-Chablais, lors de la Convention Intercantonale de 2008, a été prise à Veytaux ; la population se réjouit de la proximité de cet établissement, et la Municipalité suit de très près l'évolution du chantier.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

**Ordre du Jour**

---

**1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 novembre 2015**

Si des exemplaires seront à disposition à l'entrée de la salle, vous pouvez également l'obtenir sur simple demande téléphonique ou par mail (coordonnées en bas de page), voire en le téléchargeant sur notre site Internet [www.amishrc.ch](http://www.amishrc.ch).

**2. Rapport du Président**

**3. Comptes 2015**

**4. Cotisation 2017**

**5. Election au Comité**

**6. Election d'un vérificateur des comptes**

**7. Divers et propositions individuelles**

---

**1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2015**

Le président rappelle que le procès-verbal était accessible sur le site Internet [www.amishrc.ch](http://www.amishrc.ch), envoyé à ceux qui en ont fait la demande, et également mis à disposition à l'entrée de la salle. Personne n'en demandant la lecture et aucune remarque n'étant faite au sujet de sa rédaction, il est accepté, avec remerciements à Mme Coutaz.

**2. RAPPORT DU PRESIDENT**

Le rapport du Président est retranscrit ci-dessous :

« Mesdames, Messieurs, Chers Membres,

Si l'on devait caractériser l'exercice écoulé de notre Association d'un seul mot, cela serait EVOLUTION.

L'évolution, selon Larousse, c'est la transformation, le changement, la modification faisant passer progressivement d'un état à un autre.

Vous allez me dire qu'il n'y a pas eu de modification des statuts en 2015, que les buts fixés à l'article 2, à savoir « resserrer les liens entre l'Hôpital et la population, apporter son soutien le plus large aux hôpitaux existants ainsi qu'à la réalisation de l'Hôpital Riviera-Chablais », sont toujours d'actualité, et vous aurez raison.

L'évolution que j'ai évoquée se situe au niveau des moyens et de la méthode utilisée pour atteindre nos objectifs.

Jusqu'en 2014, l'élément essentiel pour communiquer et resserrer les liens entre l'Hôpital et la population a été notre journal d'information annuel Hôp!nfo, distribué en tous ménages de Vevey à St-Maurice. Comme expliqué lors de l'Assemblée générale de l'automne dernier, la nouvelle entité Riviera-Chablais, Vaud-Valais, possédant son propre service de communication et des besoins spécifiques, a souhaité diffuser elle-même les informations sur l'organisation et les travaux de construction du nouvel hôpital.

Il en est résulté la disparition d'Hôp!nfo et son remplacement par le journal Sequoia, plus concentré, plus ciblé sur l'Hôpital, et plus près de l'actualité avec sa parution bisannuelle. Bien entendu, une place y a été réservée aux Amis de manière à ce qu'ils gardent une certaine visibilité, et un bulletin de versement pour les nouvelles adhésions ou le paiement des cotisations a été intégré dans le numéro de novembre 2015.

Malgré ces efforts, il faut malheureusement constater que le nouveau concept a eu une influence négative sur nos recettes puisque nous n'avons quasiment pas enregistré de nouveaux adhérents et que de nombreux membres ont renoncé à cotiser. Espérons que l'envoi que nous venons de faire à toutes les personnes ayant versé un don ou une cotisation au moins une fois ces trois dernières années ne restera pas lettre morte.

Si Hôp!Info était l'élément principal pour faire connaître l'association, il n'était pas le seul ! Notre site internet [www.amishrc.ch](http://www.amishrc.ch), bien documenté, est toujours un excellent moyen d'information. De plus, dans les divers établissements hospitaliers de la région, plusieurs affichettes incitent le public à nous rejoindre. Et lors de chaque manifestation que nous organisons ou soutenons, le nom des Amis est mis en évidence.

Sur le plan des activités, nous avons continué de soutenir financièrement la réalisation d'un film et d'un livre documentaire sur la construction de l'hôpital, et nous avons appuyé l'organisation d'un spectacle en faveur du « Sparadrap », l'espace ludique destiné aux enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie d'Aigle et de Vevey.

Nous avons aussi, en collaboration étroite avec le service de communication de l'HRC, validé l'idée d'une exposition itinérante sur le thème « L'Hôpital Riviera-Chablais, c'est le vôtre », qui s'installera dès 2017 dans plusieurs centres commerciaux de la région et, pour terminer, dans le hall du nouveau bâtiment de Rennaz.

En plus de son rôle d'information et de découverte du projet, cette action nous permettra d'approcher le grand public et de stimuler, du moins nous l'espérons, l'adhésion de nouveaux membres.

En conclusion de ce rapport, je dirai que l'évolution pour les Amis, c'est de trouver une manière différente de se profiler et de recruter, c'est adapter ses actions en fonction des possibilités, c'est trouver les meilleures solutions pour sa pérennité.

L'évolution, c'est l'adaptation, c'est le mouvement ; et là où il y a mouvement, il y a de la vie. Notre association est donc toujours bien vivante pour atteindre des buts qui valent la peine qu'on s'engage, qu'on se batte, ceci pour le bien des habitants de la Riviera et des Chablais vaudois et valaisan.

Merci de votre attention. »

### 3. COMPTES 2015

Le Président donne la parole à M. Loison, Directeur général de la Fondation Miremont, qui s'occupe de la gestion administrative et comptable de notre Association.

#### 3.1 Exploitation 2015

	<b>2015</b>	<b>2014</b>		
<b>CHARGES</b>				
Presse / Imprimés	0.00	58846.15		
Conception et rédaction HopInfo	0.00	25 056.00		
Site Internet	8 083.00	9 903.50		
Frais d'affranchissement	11 821.15	0.00	<b>PRODUITS</b>	
Frais de publicité	6 387.65	0.00	Cotisations et dons	44 885.00
Taxes CCP	492.95	612.55	Recettes extraordinaires	0.00
Soutien Riviera-Chablais	12 214.80	0.00	Intérêts créanciers	18.10
Soutien Film HRC	10 000.00	10 000.00	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>44 903.10</b>
Soutien Livre HRC	10 000.00	0.00		<b>115 252.17</b>
Frais d'assemblées et de séances	4 119.65	4 506.85		
Prestations administratives de tiers	15 120.00	12 960.00		
Autres frais	0.00	1 431.40		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>78 239.20</b>	<b>123 316.45</b>	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 33 336.10</b>
				<b>- 8 064.28</b>

On souligne l'importante diminution des recettes, et M. Loison précise que le poste « prestations administrative de tiers » correspond à la facturation par Miremont pour la gestion de notre administration.

3.2 Bilan 2015

<b>PASSIF</b>					<b>2015</b>	<b>2014</b>
Passifs transitoires	10 054.80	0.00	<b>ACTIF</b>			
Capital	100 000.00	100 000.00	Compte de chèques postaux		209 727.39	233 008.69
PP reporté	133 089.34	141 153.62	Impôt anticipé		80.65	80.65
Résultat de l'exercice	- 33 336.10	- 8 064.28				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>209 808.04</b>	<b>233 089.34</b>	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>209 808.04</b>	<b>233 089.34</b>

Pour répondre aux questions de l'Assemblée à l'issue de la présentation de ces chiffres, et comme expliqué dans son rapport par M. Jotterand, le manque de recettes et l'importante diminution de nos membres nous poussent à adapter nos actions selon nos possibilités financières. Bien que nos réserves nous permettent de tenir quelques exercices, l'accent futur sera mis sur le recrutement de nouveaux membres, que nous espérons pouvoir toucher grâce à Sequoia, mais également lors de la prochaine exposition itinérante et le contact direct avec la population.

Enfin, si les recettes diminuent, il faut également relever que les charges ont baissé, notamment en raison de la disparition d'Hôp!nfo et des frais y relatifs (rédaction, imprimerie, encartage, BV, etc.).

3.3 Rapport des vérificateurs des comptes

MM. Campiche et Mariétan, tous deux présents, n'ont rien à ajouter à leur rapport. Ils proposent d'adopter les comptes 2015 et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

**A main levée, l'Assemblée adopte les comptes 2015 à l'unanimité et donne décharge au Comité pour sa gestion.**

M. Jotterand remercie les vérificateurs des comptes, ainsi que M. Badoux pour la tenue de la comptabilité de notre Association.

4. COTISATION 2017

L'art. 12 des statuts stipulant que le montant des cotisations est fixé par l'assemblée, le Comité propose le statu quo, soit une cotisation minimale de Fr. 20.-. Ce montant, inchangé depuis l'origine, semble adéquat, car il a permis à la fois de conserver les membres inscrits et d'en attirer de nouveaux. Chacun étant libre de verser un montant supérieur.

**L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité ; la cotisation 2017 sera donc maintenue à un minimum de Fr. 20.-.**

## **5. Election au Comité**

Le Président rappelle que les statuts prévoient un Comité composé de 9 membres maximum, soit :

- o 5 membres élus par l'assemblée
- o 4 membres de droit, 2 étant désignés par l'Hôpital Riviera, 2 par l'Hôpital du Chablais

En 2012, Mme Grétel Ginier avait été élue en tant que trésorière de notre association, pour un mandat de 4 ans. M. J.-P. Jotterand la remercie chaleureusement pour le travail accompli au sein du Comité et propose sa réélection pour un nouveau mandat de 4 ans. Malheureusement absente ce soir, Mme Ginier accepte cette proposition, qui est soumis au vote de l'Assemblée.

**Par acclamation, Mme Grétel Ginier est réélue pour un mandat de 4 ans.**

Notre Président profite de cette occasion pour la féliciter pour sa nomination au poste de syndique de la Commune d'Ormont-Dessous.

## **6. Election d'un vérificateur des comptes**

En 2014 également, M. Jean-Claude Campiche avait passé de suppléant à la vérification des comptes à vérificateur (mandat de 2 ans). Sa réélection est proposée à l'assemblée.

**Par acclamation, M. Jean-Claude Campiche est réélu pour un mandat de 2 ans.**

## **7. Divers et propositions individuelles**

**7.1** M. Jotterand n'ayant reçu aucune proposition de la part des membres et personne ne demandant la parole, M. J.-P. Jotterand annonce être arrivé au terme de la partie statutaire.

Avant de clore l'Assemblée, il tient cependant, au nom du Comité, à adresser ses sincères remerciements :

- o à toute l'équipe de la Fondation Miremont, qui œuvre pour l'Association et accomplit un travail remarquable et apprécié, avec un merci tout particulier à M. Loison;
- o au service de communication de l'HRC, avec qui nous travaillons étroitement pour nos actions ;
- o aux membres du Comité pour leur efficace et très agréable collaboration ;
- o à la commune de Veytaux pour avoir mis à notre disposition cette salle et offert le vin de l'apéritif ;
- o enfin, à tous les Amis, pour leur soutien et leur fidélité.

**7.2** L'Assemblée générale est close à 18h45.

Elle est suivie des exposés de :

- ❖ M. Marc Diserens, Président de l'HRC, qui évoque la réorganisation des différents services et présente le nouvel organigramme, le futur des antennes de Monthey et de Vevey, ainsi que les nouvelles réflexions en cours.
- ❖ M. Karl Halter, Directeur du projet, qui présente l'état d'avancement des travaux et les prochaines étapes de la construction, avec notamment des photos aériennes et la projection d'une vidéo expliquant très précisément l'état actuel du chantier.
- ❖ L'exposition « L'Hôpital Riviera-Chablais, c'est le vôtre » est présentée par M. Pierre Loison. Composée de photographies et de textes-citations, ce projet donne la parole à une trentaine de personnes, qui vivent, travaillent ou s'impliquent dans la vie de la région, et offre des regards croisés sur le futur Hôpital Riviera-Chablais. Le démarrage de l'exposition est prévu pour le début de l'année 2017, et sillonnera la région par une présence d'une quinzaine de jours dans différents centres commerciaux, puis prendra ses quartiers dans le hall du futur hôpital à Rennaz. Ces présentations permettront un contact direct entre des collaborateurs de l'HRC et la population et offriront une visibilité à notre Association.



**Le Président**

Jean-Paul JOTTERAND

Aigle/Rennaz, le 21 novembre 2016 JPJ/ PL / ic

**Annexe : liste des présences**